

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2015)
Heft: 2068

Artikel: Une Suisse schizophrène
Autor: Erard, Lucien
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1017281>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Une Suisse schizophrène

Lucien Erard - 09 février 2015 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/27226>

Une population qui augmente trop rapidement. Des routes et des trains encombrés. Des logements devenus trop chers, souvent trop éloignés du lieu de travail. Des revenus qui n'augmentent plus. Des charges – assurance-maladie, transports, coût de la vie – qui, elles, pèsent toujours davantage. Un filet social qui commence à se déchirer, des aides et des prestations en voie de réduction.

Un cocktail qui explique le ras-le-bol de nombreux habitants de ce pays pourtant riche, pour lesquels l'étranger fait un si bon bouc émissaire.

Le 9 février 2014 venait à point. Dire enfin non à ce qui ne va plus en Suisse. Et, du coup, contrôler l'immigration et contrôler la main-d'œuvre étrangère ont semblé, à une majorité de ceux qui sont allés voter, le double remède miracle. On n'a pas voulu entendre ceux qui annonçaient la rupture des accords bilatéraux, préférant croire les affirmations naïves pour ne pas dire mensongères de l'UDC, qui assurait qu'un bon négociateur convaincrerait facilement Bruxelles. On n'a pas écouté les représentants de l'économie qui voulaient bien vivre avec l'initiative, à la condition expresse d'avoir la permission d'engager tous les étrangers dont ils estimeraient avoir besoin.

Or, si l'on voulait vraiment

répondre aux craintes et au mal-être de beaucoup de nos compatriotes, il faudrait réduire le nombre des entreprises et des emplois, alourdir l'imposition des entreprises et augmenter leurs charges sociales, notamment l'assurance-invalidité et l'assurance-chômage. Il faudrait investir massivement dans le logement et les infrastructures de transport, dans la recherche et la formation. Il faudrait aussi laisser le marché éliminer les entreprises les moins rentables et procéder de fait à une restructuration en profondeur de l'économie du pays.

Mais voilà qu'aujourd'hui deux éléments nouveaux viennent provoquer, beaucoup plus efficacement que ne le ferait le contrôle de la main-d'œuvre étrangère, le ralentissement de l'activité économique et donc la diminution de l'emploi souhaitée par les auteurs de l'initiative populaire acceptée il y a tout juste un an – et de l'initiative Ecopop rejetée à fin novembre dernier. Ce sont la fin des accords bilatéraux et la hausse du franc suisse qui toutes deux vont mettre en péril nombre d'entreprises et de postes de travail dans ce pays.

Il faudrait donc se réjouir de ce double coup de frein et se contenter de prévoir des programmes de relance et d'investissements, de renforcer la recherche et la formation. En

réalité, l'idée même que la conjoncture économique conduise, par cette voie, à la réduction de la main-d'œuvre étrangère, prétendument voulue par le peuple, affole le monde politique et les entreprises.

La fin des privilèges fiscaux accordés aux entreprises à statut spécial, qui ne payaient pas d'impôts cantonaux et communaux sur les bénéfices acquis à l'étranger ([DP 2067](#)), est symptomatique de cette schizophrénie: alors que l'on aurait pu en profiter pour laisser au moins une partie de ces sociétés quitter la Suisse en les imposant normalement, on préfère baisser les impôts de toutes les personnes morales, au prix de réductions massives des recettes fiscales des cantons et communes. Contrairement à la volonté présumée du peuple, les élus veulent par-dessus tout éviter que ces sociétés délocalisent leurs activités, alors que leur départ contribuerait certainement à réduire l'emploi et notamment la main-d'œuvre étrangère.

Et puisque les politiques contredisent une volonté populaire qu'ils ne parviennent pas à réaliser, et pour cause, les gérants de la Banque nationale leur viennent en aide ([DP 2065](#)). La suppression du taux plancher de l'euro face au franc pourrait bien entraîner une double diminution: celle des exportations de produits et

Le pouvoir transformateur de la numérisation et du web illustré par DP

François Brutsch - 07 février 2015 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/27222>

De la typographie à l'édition d'un livre imprimé individuellement, à la commande, DP illustre bien les défis et les opportunités qu'apportent les évolutions techniques dont la numérisation et le web ne sont que les plus récentes... en attendant les suivantes.

En 1963, le cœur de la fabrication d'un journal, c'est l'imprimerie: c'est là qu'une liasse d'articles dactylographiés ou écrits à la main est composée (certes à la machine et plus comme au temps de Gutenberg), ligne à ligne, bloc à bloc, page après page relue et corrigée sur place, pour donner un modèle en plomb qui sert à l'impression sur le papier. L'offset, qui substitue des éléments photochimiques au plomb, change le métier d'imprimeur mais pas vraiment le rapport entre client et fabricant.

Celui-ci commence de se transformer avec l'électronique et le développement des télécommunications: certains articles n'ont plus besoin d'être retapés, ils sont repris d'une disquette ou envoyés par modem via la ligne

téléphonique... Et la mise en page peut s'effectuer sur ordinateur. En 1985, DP est parmi les précurseurs qui, sur Macintosh, internalise alors ce travail, ce qui permet une réduction du délai de bouclage rédactionnel. On remet d'abord l'original des pages puis, lorsque l'imprimerie se sera équipée, un simple fichier.

Parallèlement les archives, qui auparavant n'existaient que sous forme d'une collection reliée à aller consulter en bibliothèque, sont mises en ligne – c'est une entreprise suisse issue de l'EPFL, [4digitalbooks](#), qui est le leader de ce secteur et vend son savoir-faire et ses machines dans le monde entier.

DP peut aussi proposer un abonnement PDF à prix réduit en alternative au papier, puisqu'il économise les frais de port. Jusqu'au renversement de début 2007, face aux réalités comptables et aux contraintes matérielles de la production dont la numérisation permet de libérer l'équipe de bénévoles dispersés qui écrit les articles: ces derniers sont désormais disponibles en ligne, le journal qui les rassemble devient un produit dérivé, purement

virtuel (un sommaire portant un numéro) ou sous forme de fichier PDF (à lire à l'écran ou à imprimer: il bénéficie d'une mise en page magazine), complété ultérieurement par deux éditions eBook pour les liseuses (Kindle ou autres) et applications pour ordinateurs, tablettes et *smartphones*.

L'édition et la commercialisation de livres ont bien sûr également connu des bouleversements. Les télécommunications, par exemple, ont eu pour effet la concurrence d'imprimeries étrangères meilleur marché... Aux librairies traditionnelles sont venues s'ajouter des librairies en ligne, Amazon en tête. Même les libraires d'occasion peuvent maintenant [vendre au monde entier](#). Le livre imprimé (éventuellement lu sur cassettes pour malvoyants) s'est diversifié pour tous en audiolivres et en eBooks – au point de ne parfois plus exister sur papier. Même le financement évolue: outre l'éditeur dont c'est le métier ou la publication à compte d'auteur, les sites de financement collaboratif du type [Kickstarter](#) ou [Ulule](#) permettent désormais de [«préventre»](#) un ouvrage de